



# ***Travaux de réhabilitation de la piscine de Buisson Rond***

***Avenant n°1 au marché F20013***

## ENTRE D'UNE PART

La Communauté d'agglomération Grand Chambéry, située 106 allée des Blachères – 73026 Chambéry cedex, représentée par son vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, Monsieur Michel DYEN, dûment habilité à la signature de la présente par décision n°xxxxxx du Bureau du xx/xx/xxxx,

## ET D'AUTRE PART

L'entreprise BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, située 49 avenue du Lac du Bourget – 73375 Le Bourget du Lac, représentée par M. Fabrice LEMASSON, directeur adjoint travaux,

## IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

### ARTICLE 1 – CONTEXTE

Le marché de travaux notifié le 18/02/2020 à l'entreprise BOUYGUES ENERGIES & SERVICES a pour objet la réalisation des travaux relatifs au lot n°12 « Electricité » de l'opération de réhabilitation de la piscine de Buisson Rond à Chambéry.

### ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT N°1

Le présent avenant a pour objet la prise en compte des adaptations suivantes intervenues en cours de chantier, qui ont fait l'objet de prix nouveaux :

- FTM n°5 : Déplacement des réseaux électrique existants sur gaines en RDC (devis n°DVS190620A1)  
20 012.54 €HT
- FTM n°41 : modification des armoires de distribution électrique (devis COMP ARMOIRES)  
6 778.15 €HT
- FTM n°42 : travaux de complément du système SSI (devis n°COMP SSI)  
2 393.30 €HT
- FTM n°55 : travaux complémentaires pour le raccordement du système de contrôle d'accès (devis n°DVS210503C1),  
5 625.85 €HT
- FTM n°56 : Modification du type de câble pour le réseau de sonorisation (devis n°DVS210503A1),  
3 353.18 €HT
- FTM n°64 : bilan de modification sur les luminaires, les prises de courant et le réseau VDI (devis n°DVS210525A1),  
- 6 472.90 €HT
- FTM n°72 : ajout et raccordement d'un coffret CTA Dojo/vestiaires publics (devis n°DVS170521A1), reprises des filins de sécurité des luminaires du vestiaires publics et reprise étude d'éclairage (devis n°DVS010620201B1)  
2 360.11 €HT

Au global, ces adaptations représentent une plus-value de 34 050.23 € HT sur le montant du marché, soit une augmentation de 14.85 %.

### ARTICLE 3 – PRIX DU MARCHÉ

L'article 5 de l'acte d'engagement établissant le montant du marché est donc modifié ainsi :

Montant du marché initial	229 218.88 €HT
Montant de l'avenant n°1	34 050.23 €HT
Nouveau montant du marché <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	<b>263 269.11 €HT</b> <b>+ 14.85 %</b>

#### **ARTICLE 4 – DELAI D’EXECUTION**

Le délai d’exécution reste inchangé.

#### **ARTICLE 5 – AUTRES CLAUSES**

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à Chambéry, le

#### **Pour le titulaire du marché**

Pour BOUYGUES ENERGIES & SERVICES  
Le directeur adjoint travaux,

#### **Pour Grand Chambéry**

Le Vice-Président chargé des bâtiments, du  
patrimoine, des voiries et des infrastructures

M. Fabrice LEMASSON

M. Michel DYEN